www.carlades.com

Entre Cère et Goul

Pailherols - Vic-sur-Cère - Thiézac
Badailhac - St-Clément - Polminhac
St-Etienne-de-Carlat - Raulhac
Jou-sous-Monjou - St-Jacques-des-Blats
Cros-de-Ronesque

Bulletin d'information des onze communes de la Communauté de communes

N° 23 - JANVIER 2014

Raulhac
Saint-Etienne-de-Carlat
Vic-sur-Cère

Carlades
Communauté de Communes

Nouvelle répartition des membres du conseil communautaire

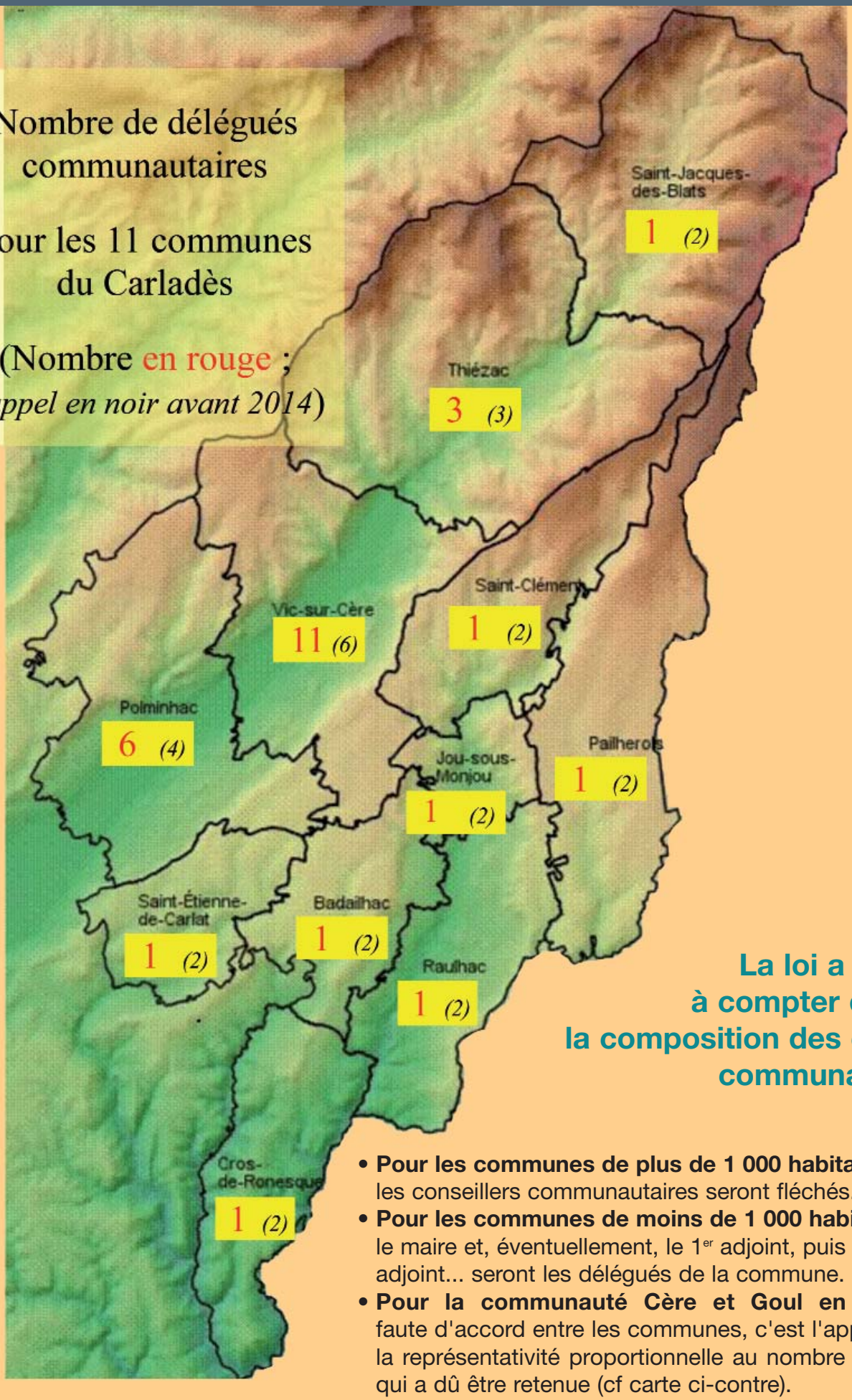

La loi a modifié, à compter de 2014, la composition des conseils communautaires.

- **Pour les communes de plus de 1 000 habitants**, les conseillers communautaires seront fléchés.
- **Pour les communes de moins de 1 000 habitants,** le maire et, éventuellement, le 1er adjoint, puis le 2e adjoint... seront les délégués de la commune.
- **Pour la communauté Cère et Goul en Carladès,** faute d'accord entre les communes, c'est l'application de la représentativité proportionnelle au nombre d'habitants qui a dû être retenue (cf carte ci-contre).

SOMMAIRE

PAS DE CÈRE : p 4
un site touristique incontournable

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES p 6
à l'ère du numérique

LA MAISON DU TOURISME : p 8
une maison numérique

LE CARLADÈS : p 9
un territoire engagé pour l'environnement

L'ENVIRONNEMENT p 11
par le prisme de la nouveauté

ZONE D'ACTIVITÉS DE COMBLAT -LE-CHÂTEAU p 12

DES BALADES ET DES SENTIERS p 14
à thème pour tous

HIBERNAROCK p 17

LA CULTURE p 18
par le prisme de la jeunesse

RAULHAC p 20

ST-ETIENNE-DE-CARLAT p 21

VIC-SUR-CÈRE p 22

Infos pratiques p 22

Festivités p 24

Directeur de la publication :
Michel ALBISSON,
Président de la Communauté de Communes
Rédaction :
Michel LEMAÎTRE
Photos :
CC Cère et Goul en Carladès, Michel Lemaître, Serge Menini, Pierre Soissons.
Conception graphique et imprimeur :
I.2.S. Imprimerie - Aurillac
Bulletin semestriel tiré à 2 400 exemplaires

Entre Cère et Goul

Une Communauté de communes qui innove...

Plus encore en période de crise, il convient de préparer l'avenir.

Pour ceci, il faut certes faire preuve de réalisme en n'engageant pas de projets qui pourraient obérer les finances de la collectivité et qui, de surcroît, génèrent souvent des frais de fonctionnement non couverts par des recettes…(cf. loyers, fiscalité,…).

Par contre, ce serait une erreur que de faire preuve de frilosité. Par ailleurs, il est souhaitable d'anticiper les évolutions à venir pour faire en sorte que les investissements réalisés ne soient pas obsolètes à court terme.

Le recours à l'innovation peut y contribuer grandement et c'est dans cette logique que la communauté de communes s'est inscrite en plaçant l'innovation au cœur de ses réalisations.

Tel est le cas pour la maison du tourisme où le numérique a pris toute sa place, certaines technologies d'avant-garde ayant été retenues (tables tactiles…). De plus l'architecture moderne et hors norme du bâtiment est franchement assumée et sa conception qui favorise les économies d'énergie lui permet de bénéficier de la norme RT2012.

Pour la gestion de l'accès au dépôt de déchets inertes de Polminhac le recours aux nouvelles technologies (accès automatisé avec carte, caméra-vidéo et enregistrements numériques des passages) a contribué à améliorer sensiblement l'attractivité (accessible 24h/24) et la fonctionnalité de ce site pour les entreprises locales.

L'équipement en TBI (tableau blanc interactif) de la totalité des classes du primaire des écoles de la communauté n'est pas qu'un gadget de plus. Il va permettre aux enfants du Carladès de bénéficier des mêmes technologies que ceux des centres urbains ou autres zones plus favorisées. Ces équipements vont aussi contribuer à instaurer une certaine égalité entre les enfants, tous les foyers n'étant pas équipés d'ordinateurs ou de tablettes mis à la disposition de ces derniers.

Autre domaine où il y a une part d'innovation : Le Pas de Cère. Celui-ci a bénéficié d'aménagements qui dénaturent le moins possible le site pour essayer de concilier ce qui pouvait apparaître, au premier abord, inconciliable, à savoir : "la protection d'un site naturel et son exploitation à des fins touristiques génératrices de retombées économiques".

Ainsi, ce territoire qui dispose de nombreux atouts peut croire en son avenir.

Ces nouvelles technologies de communication ne doivent pas être accueillies avec scepticisme. Au contraire, elles constituent une véritable chance pour des territoires ruraux comme le notre dont l'éloignement, voire l'enclavement, ne constitue plus un handicap insurmontable, le numérique contribuant à "raccourcir les distances" (communiquer avec Tokyo est aussi simple et rapide par mail qu'avec Aurillac) et offrir une multitude de services (cf télémédecine, télé-achat, enseignement…).

En ce début d'année 2013, je vous adresse ainsi qu'au nom de tous les conseillers communautaire nos meilleurs vœux pour vous et tous vos proches !

Carladès
Communauté de Communes

PAS DE CÈRE : un site touristique incontournable !

Le Pas de Cère a cessé de n'être qu'un diamant brut. Il est désormais prêt à devenir l'un des sites touristiques majeurs du Cantal, ce qui ne manquera pas de générer des retombées économiques. Un objectif atteint dans le respect des équilibres financiers et de l'environnement.

Les gorges de la Cère ont franchi le pas

• Nature préservée

Exceptionnelles, les gorges de la Cère le sont assurément, entre Vic-sur-Cère et Thiézac. Mais, pour les découvrir, il fallait bien regarder où l'on mettait les pieds, pour ne pas risquer de glisser. Aujourd'hui, on peut les parcourir dans des conditions beaucoup plus agréables, sans que les travaux réalisés aient porté atteinte à un espace naturel sensible.

L'essentiel des aménagements ont porté sur les deux extrémités de la balade : la cascade de la Roucolle (côté Thiézac) et le Pas de Cère. Ailleurs, on a purgé des rochers, remplacé ou créé de petits escaliers, des garde-corps, pour assurer la sécurité des promeneurs, mis en place des panneaux pédagogiques, pour mettre en valeur la faune et la flore, retracer l'histoire géologique des lieux, mais on s'est gardé d'installer des tables de pique-nique et autres aménagements susceptibles de porter atteinte à l'authenticité du site.

• Sans recours à l'emprunt

Sur le plan financier, les coûts ont été maîtrisés, pour ne pas créer de problèmes budgétaires. Le montant total de l'opération (900.000 €) est sans commune mesure avec celui de l'aménagement des gorges de la Jordanne et les financements obtenus permettent à la communauté de communes d'éviter le recours à l'emprunt. Les matériaux (dont l'acier corten du belvédère de la Roucolle) ont été choisis de façon à limiter l'entretien. Enfin, l'accès au site est et restera gratuit.

Un bâtiment qui éveille la curiosité

Il n'y a pas de toit et il n'y en aura pas. Cela vous surprend, au même titre que la couleur rouge ? C'est fait pour ça. Le bâtiment d'accueil situé sur l'aire du Pas de Cère n'a pas seulement vocation à abriter des sanitaires et des expositions. Il a été conçu pour attirer l'attention, éveiller la curiosité et inciter des automobilistes de passage à s'arrêter.

L'ancien bâtiment datait quelque peu. Conçu à une autre époque, il faisait un peu vieillot. Il a été profondément remanié et agrandi, pour laisser place à une construction originale, "qui fera parler".Vu de loin, l'alignement de charpentes donne l'illusion d'une grange et sa couleur n'a pas été choisie par hasard. "Historiquement, explique l'architecte Monsieur Reygade, 80 % des structures extérieures sont rouge. Et si cette couleur a été choisie par nombre de grandes marques, c'est précisément parce qu'elle fait tache dans les cerveaux".

Logiquement, les automobilistes interpelés par cette structure originale devraient prendre le temps de parcourir les quelques dizaines de mètres qui séparent le bâtiment du belvédère qui domine la cascade de la Roucolle. Par le paysage alléché, ils devraient également poursuivre leur promenade ou se jurer de revenir sous peu.

Les pieds dans le vide… en toute sécurité

La phase la plus spectaculaire fut la pose du belvédère qui s'est déroulée le 24 octobre dernier, aux abords de la cascade de la Roucolle. Une immense grue a déposé le nouveau belvédère et les deux escaliers qui permettent d'y accéder soit, en tout, cinq tonnes d'acier.

Un acier pas tout à fait comme les autres. "Parce qu'il contient une plus forte quantité de cuivre, l'acier corten ne s'oxyde pas. La couche de rouille qui se forme à sa surface le protège et lui permet de bien vieillir, sans rien perdre de sa résistance, ni de son épaisseur. Un ouvrage en acier corten n'a donc pas besoin d'être repeint périodiquement. Il ne nécessite donc aucun entretien" expliquent les responsables de l'entreprise aurillacoise ACC, qui ont confectionné le belvédère.

Sécurité oblige, toutes les marches sont équipées de bandes antidérapantes oranges, une couleur "visuellement contrastante". Les première et dernière marches sont pourvues de contremarches jaunes, destinées aux malvoyants.

Mais l'originalité du belvédère réside moins dans ses caractéristiques techniques que dans sa disposition. Une partie de la plate-forme avance sur le vide. Les visiteurs ont ainsi l'impression de se retrouver dans l'air. C'est impressionnant, mais sans risque : toutes les pièces ont été solidement arrimées au sol et le garde-corps assure une protection optimale.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES à l'ère du

La fracture numérique dans le Carladès ? Cela ne sera bientôt plus une réalité. Avec l'arrivée de la fibre optique sur notre territoire d'ici à deux ans, la Communauté de communes a déjà misé sur les nouveaux outils numériques, gage de nouveaux services de qualité et de développement pour demain.

Accès à des TBI* pour tous les primaires

• Les Tableaux Blancs Interactifs*, un plus pour les enseignants et leurs élèves

Depuis la fin des vacances de la Toussaint, le tableau vert, qui occupait la plus grande partie du mur, a rétréci, sans disparaître. Il a été détrôné par un TBI, pour Tableau Blanc Interactif… et informatisé. Le nouvel outil pédagogique est, en effet, "branché" sur l'ordinateur de l'enseignant, en même temps que sur Internet.

Les écoles de Thiézac et Polminhac avaient été les premières à se doter d'un TBI, dans le cadre du PNR (plan numérique rural). Concluante, l'expérience a fait… école, puisque, trois ans après, la Communauté de communes Cère et Goul a financé l'équipement de toutes les classes du territoire, de la grande section de maternelle aux cours moyens. Toutes, même celle de Raulhac où la mise en service d'une parabole a permis de compenser le trop faible débit du réseau Internet.

A Vic-sur-Cère, Olivier Moujol, Directeur de l'école primaire et ses élèves de CE2 – CM1 font partie des nouveaux bénéficiaires. L'enseignant ne cache pas son enthousiasme. Les enfants lui ont visiblement emboité le pas. Olivier Moujol ne sacrifie pas à l'improvisation sur Internet. Il continue, au contraire, à préparer soigneusement ses leçons, dont il consigne le contenu sur son ordinateur portable. Les cahiers, les stylos, les livres, les cartes ne sont pas partis à la poubelle. Ils continuent à faire partie intégrante du matériel pédagogique. Sans rien supprimer de ce qui existait, le TBI a ouvert de nouveaux horizons.

Olivier Moujol apprécie particulièrement la possibilité de stocker ce qui a été réalisé : "*avant*, explique-t-il, *on passait un coup d'éponge sur le tableau vert, et tout disparaissait. Désormais, rien ne se perd. J'ai la possibilité de conserver tout ce qui a été fait dans la mémoire de mon ordinateur portable pour le restituer, si besoin, quelques jours ou quelques semaines après. Pour moi, c'est formidablement intéressant*".

• Tout sur la salamandre

Autre exemple révélateur des possibilités offertes par le TBI : "*les enfants ont trouvé une salamandre. Avant, il aurait fallu se contenter de quelques éléments contenus dans des livres. Là, en allant sur des sites Internet, j'ai pu récolter une foule d'informations et composer une leçon bien plus documentée, plus captivante aussi*".

Inutile de dire que les enfants, très branchés sur les nouvelles technologies, ne se font plus prier pour aller à ce TBI, dont les aspects magiques autant que ludiques les captivent. Pensez donc, au moment d'effacer quelque chose, il est bien plus amusant d'effleurer une icône, ou la surface blanche, que de passer l'éponge ! Avant, les volontaires se faisaient prier. Maintenant, il faut plutôt gérer la file d'attente.

Le TBI ce n'est pas moins de travail pour l'enseignant. C'est plus de souplesse, davantage d'informations. C'est la possibilité d'enseigner mieux, sans rien bouleverser. Encore Olivier Moujol avoue-t-il humblement "n'utiliser qu'une petite partie" des possibilités offertes par le nouvel outil mis à sa disposition. Il compte sur les formations à venir… et sur les bienfaits de l'expérience, pour en exploiter toutes les potentialités. Et il a visiblement hâte de franchir un cap car il est, lui aussi, très motivé.

Un nouveau site internet pour la Communauté de communes…

Le site internet de la Communauté de communes fait peau neuve au www.carlades.com

Nous vous invitons à consulter le site internet de la Communauté de communes qui a fait peau neuve à l'adresse www.carlades.com

Ce site se veut avant tout pratique (nombreux documents, reportages à consulter et télécharger) et facile d'accès.

Que vous soyez habitant du territoire ou visiteur, vous y trouverez en un clic tous les services et renseignements que vous cherchez, toutes les actualités de la collectivité.

…et de l'Office de Tourisme.

www.carlades.fr

QR-Codes, qu'est ce que c'est ?

Flashez-moi pour découvrir le site de la Communauté de communes.

En fait, le **QR-code (ou flash code)** est un code barre en deux dimensions dans lequel sont insérées des informations (textes, photos, vidéos, musiques...) qui, une fois que vous aurez scanné ce QRcode, seront décodées par votre Smartphone ou tablette.

Certes, il est difficile de garder le cap sur toutes ces nouveautés qui nous envahissent quotidiennement. Le temps de les découvrir, de les comprendre et de savoir s'en servir que déjà, elles sont obsolètes. Par contre les QR-Codes s'avèrent incontournables et bien pratiques.

La Communauté de communes les a donc adoptés et va les utiliser essentiellement dans deux domaines :

1 – Sur ses documentations, panneaux d'information, la Communauté fera figurer des QR-Codes qui renverront soit à une documentation dématérialisée et consultable à tout moment, soit sur son site internet pour obtenir une information plus complète et plus détaillée.

2 – Sur les chemins de randonnées, les points d'intérêts (construction, arbre remarquable, paysage,…) seront signalés par un panneau portant l'intitulé (ex : Chapelle du XIIe siècle) complété d'un QRCode. Celui-ci permettra d'accéder à une description sommaire de l'édifice, de l'arbre, du site… sous forme de texte, de photo ou même de vidéo (cf exemple ci-dessous).

Pour les randonneurs qui le souhaiteraient, ces informations pourront être approfondies grâce à un lien qui renverra vers le site internet de la Communauté de communes/Office de tourisme.

Le site sera à même de fournir des données plus détaillées et, selon les cas, d'apporter des explications scientifiques (géologie…) ou des documentations historiques.

Exemple : mobilier sur chemin de randonnée

ZOOM

Le bâtiment prend forme

Enfin, les deux voiles de béton (91 tonnes chacun) sont sorties de terre, la structure métallique est posée, délimitant dans l'espace, un volume qui permet d'imaginer l'allure de ce nouveau bâtiment.

Les voiles de hauteurs différentes s'alignent sur les lignes d'horizon, reprenant l'enchaînement des courbes de nos montagnes.

En dépit de ses dimensions, il apparaît que cette structure s'intègre parfaitement dans son environnement, occupant une place qui semble avoir toujours été la sienne…

Si les conditions climatiques venaient à être relativement clémentes, en février 2014 l'essentiel du bâtiment pourrait être achevé. Il resterait alors à mettre en œuvre les finitions intérieures et l'équipement numérique détaillé ci-dessous.

Plan des aménagements numériques intérieurs

Un aménagement intérieur qui fait la part belle appel aux nouvelles technologies :

Trois zones vont être aménagées au sein de cette structure :

1) Une zone de découverte autonome qui offrira aux visiteurs la possibilité de bénéficier d'une borne WIFI gratuite, de découvrir les richesses de notre territoire au travers d'une table tactile "multitouch"" pour une utilisation simultanée par 4 personnes. Disponible 24h/24, une borne tactile située à l'extérieur va permettre de renseigner les touristes, même en dehors des heures d'ouverture de l'office.

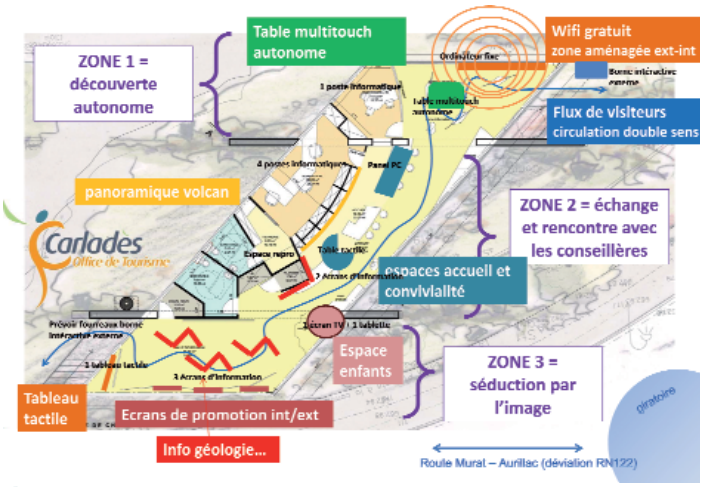

2) Une zone d'échanges et de conseils où des postes, dotés de tables tactiles, faciliteront la tâche d'accueil et de conseils des hôtesses.

3) Une dernière zone de "séduction par l'image" équipée de grands écrans ou de tablettes (cf espace enfants) visibles de l'intérieur et de l'extérieur assurera la promotion des animations et évènements du Carladès, de même que la valorisation de nos sites, espaces et autres atouts du territoire.

Enfin un TBI (Tableau Blanc Interactif) sera utilisé indifféremment pour ces actions de promotion ou pour l'animation d'éventuelles réunions ou conférences.

Toutefois ces nouvelles technologies qui vont remplacer avantageusement les cartes et autres documents papier ne devront pas faire perdre de vue les missions essentielles de l'Office de Tourisme qui restent l'accueil et le conseil des touristes.

A contrario, ces nouvelles technologies, qui deviennent de plus en plus familières pour beaucoup de touristes, contribueront à créer un environnement que ceux-ci ne vont pas manquer de rechercher dans les années à venir, mais aussi à donner une image dynamique de notre territoire.

LE CARLADÈS : un territoire engagé pour l'environnement

© Serge MENINI

La Communauté de communes poursuit l'objectif d'améliorer ses services aux usagers ainsi qu'aux entreprises. Elle a réfléchi à la mise en place d'un libre accès à sa plateforme de déchets inertes de Polminhac. Au printemps, du compost devrait être disponible gratuitement pour les particuliers, à la déchetterie de Comblât-le-Château.

Le dépôt de déchets inertes de Polminhac désormais en accès libre

L'électronique a du bon. Elle a totalement modifié le fonctionnement du dépôt intercommunal de déchets inertes de Polminhac, pour la plus grande satisfaction de ses utilisateurs : les professionnels du territoire de la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès.

Jusqu'à récemment, le site ouvrait ses portes deux demi-journées par semaine, ce que les professionnels jugeaient insuffisant, contraignant voir pénalisant. **Il est désormais accessible en permanence**. Sur simple demande, chaque entreprise du territoire communautaire se voit attribuer un badge. Le chauffeur du véhicule n'a qu'à le présenter au détecteur de la borne électronique placée à l'entrée du site pour déclencher l'ouverture immédiate du portail. Il ne lui reste plus qu'à déposer son chargement à l'endroit approprié (zone gravats, zone vert ou zone branchages).

La borne électronique permets à la collectivité, via un logiciel informatique, de connaître à la seconde près qui est entré sur le site et combien de fois.

Parallèlement, **des caméras** (couplées la nuit à des projecteurs) permettent de confirmer l'identité des utilisateurs, de s'assurer que les déchets ont été correctement triés, puis déposés à l'emplacement qui leur est réservé et que les interdits (pas d'amiante, de plâtre, pas de tontes mélangées à des branchages) sont bien respectés.

La mise en place de ce système innovant basé sur un accès électronique a facilité celle de tarifs équitables et non contestables prenant en compte le nombre de passages, la capacité du véhicule et la nature des déchets.

Les entreprises extérieures (non domiciliées sur le territoire communautaire) pourront continuer à utiliser le site, à condition de pouvoir attester que leurs déchets proviennent exclusivement d'un chantier réalisé sur le territoire communautaire. Les tarifs seront moins favorables que ceux des entreprises locales et le site leur sera accessible le **jeudi après-midi (permanence du gardien)** ou sur rendez-vous téléphonique avec le gardien le mardi matin.

Tous les détails sur le site de la Communauté de communes www.carlades.com, rubrique *Environnement – Déchets des professionnels*.

En bref...

Vos végétaux broyés, chez vous, gratuitement

Le SMOCE (Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement) a engagé une opération **"broyage des végétaux"** qui permet de transformer, gratuitement et sur place, les branchages issus de la taille des haies et de l'élagage des arbres.

La Communauté de communes ayant adhéré à cette opération, les habitants, les communes **et toute personne du territoire communautaire intéressée par ce service peuvent en bénéficier, sans bourse délier.**

Il suffit pour cela :
- de téléphoner au 04 71 63 87 64 pour prendre rendez-vous,
- de disposer les végétaux dans un endroit accessible au broyeur (ni escalier, ni pente forte, chemin suffisament large),
- d'être présent ou de se faire représenter sur place au moment du broyage.

Le diamètre des branches ne devra pas excéder 10 cm. Le broyat obtenu peut alors être réutilisé dans le jardin **en paillage** (maintien de l'humidité donc réduction de l'arrosage, limitation de la pousse des mauvaises herbes) **ou pour enrichir votre compost et accélérer sa production**.

Du compost de qualité et gratuit à votre disposition au printemps 2014

Les déchets verts déposés tout au long de l'année par les habitants et les professionnels de Cère et Goul à la déchetterie et au dépôt de Polminhac sont dirigés vers une plate-forme de compostage, gérée par un professionnel.

La boucle sera bouclée au printemps 2014 puisque **la Communauté de communes projette d'organiser des journées "compost gratuit" à l'attention de ses habitants** qui pourront, s'ils le souhaitent, venir en déchetterie, se servir en compost de qualité, fabriqué avec les végétaux du territoire.

Une opération similaire pourra être proposée **à l'attention des services communaux du territoire.**

Tous les détails de cette opération (dates, lieux...) vous seront communiqués début 2014.

© Serge MENINI

Depuis quelques années et conformément aux lois de décentralisation la Communauté de communes assume pour le compte des communes la gestion du SPANC (Service Public d'Assainissement Non-Collectif) qui ne cesse de voir son cadre législatif évoluer.

SPANC : des aides possibles pour la réhabilitation des installations d'assainissement individuel

L'agence de l'Eau Adour Garonne a entamé son 10e programme d'intervention (2013-2018). Il s'agit d'un ensemble de soutiens techniques et/ou financiers visant à mettre en œuvre localement la politique nationale de l'eau. L'une des opérations de ce programme porte sur **le subventionnement de mises aux normes d'installation d'assainissement non collectif (ANC) présentant un impact sanitaire ou environnemental avéré**.

La Communauté de communes Cère et Goul en Carladès, décidée à poursuivre les efforts engagés pour préserver la qualité de l'eau et aider les usagers à mettre leurs installations aux normes, s'est portée candidate à cette nouvelle opération. C'est le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de communes, chargé de l'instruction et du contrôle des installations ANC qui assumera le pilotage de la démarche sur son territoire.

Pour ce faire, un accord cadre va être signé entre la collectivité et l'agence de l'eau.

• Conditions d'éligibilité au soutien financier

L'étude des dossiers se fera sur la base d'un diagnostic de l'installation datant de moins de 4 ans.

Sont éligibles à ce soutien financier les dossiers répondant aux critères suivants :

- l'installation (ou si absence d'installation, la maison) doit être antérieure au 06/05/1996,
- l'installation présente un rejet d'eaux usées brutes et/ou prétraitées en milieu naturel, hors propriété,
- l'opération s'adresse uniquement aux résidences principales (résidences secondaires ou locations non éligibles),
- l'acquisition de l'habitation doit être antérieure au 01/01/2011.

• Détails sur ce soutien financier

Cette aide exceptionnelle permet aux particuliers – responsables de la conception, de la réalisation et du bon fonctionnement de leur installation ANC – de bénéficier d'un soutien financier pour mettre aux normes leur installation. Cette subvention pourra comprendre les études préalables aux travaux en vue de définir la filière adaptée, le pré-traitement ainsi que le traitement.

Après instruction du dossier et accord de l'Agence de l'Eau, le montant de la subvention sera calculé à hauteur de 80 % du montant global des dépenses et pourra aller jusqu'à 4 200 €/logement.

A noter qu'une réhabilitation regroupée (système d'assainissement commun à plusieurs habitations) peut également être envisagé. Le montant du soutien dépendra du dimensionnement de l'installation.

• Comment obtenir cette aide

Le technicien SPANC est en train d'effectuer les contrôles périodiques des installations ANC diagnostiquées non conformes (réhabilitation de première urgence) lors des premières visites effectuées entre 2008 et 2010. C'est sur la base de ces contrôles que les dossiers seront étudiés.

Si votre dossier est éligible à ce soutien financier, vous recevrez un courrier vous détaillant l'opération ainsi que la procédure à suivre, avec notamment la signature d'une convention de mandat avec la Communauté de communes.

Cette opération est programmée sur plusieurs années (au moins 2014 et 2015) afin de pouvoir couvrir l'ensemble du territoire communautaire. Une première tranche concernera les communes de St-Jacques-des-Blats et Thiézac sur lesquelles les contrôles périodiques sont achevés. Puis, les usagers des autres communes seront contactés au fur et à mesure de l'avancée des contrôles, si leur dossier est éligible.

A noter que la Communauté de communes s'était engagée dans une opération similaire entre 2010 et 2012. Les usagers dont le dossier était éligible à l'époque et qui n'ont pas donné suite aux relances du SPANC ne pourront pas bénéficier de ce nouveau programme.

Cette aide ne se représentera pas deux fois !

Pour tout renseignement :

Service SPANC au 04 71 47 89 00
ou developpement2@carladesfr

L'ENVIRONNEMENT par le prisme de la nouveauté

La Communauté de communes a dans ses compétences la protection et la mise en valeur de l'environnement. A ce titre, elle a mis en place depuis sa création de nombreux services notamment la collecte et le traitement des déchets ménagers, la déchetterie et les points d'apports volontaires, la collecte des encombrants…
Si notre territoire se situe dans les premiers en matière de tri, des progrés peuvent encore être réalisés.

Déchets ménagers : quelques négligences et erreurs à corriger

Dans leur ensemble, les habitants du Carladès s'acquittent bien de l'obligation qui leur est faite de trier leurs déchets, puis de les déposer dans les différents conteneurs mis à leur disposition : bacs roulants (pour les ordures ménagères non recyclables), colonnes d'apport volontaire (pour le verre, les papiers et les emballages) ou déchetterie (pour les déchets recyclables et/ou volumineux). Mais, on relève ici et là des négligences ou des erreurs de tri de nature à empêcher le vidage des colonnes, à contraindre les employés communaux à un travail de ramassage qui ne leur incombe pas ou à poser de sérieux problèmes d'hygiène.

Glisser des bouteilles vides dans l'orifice prévu à cet effet représenterait-il une tâche insurmontable ? On pourrait le croire à la vue des cartons bourrés de récipients vides abandonnés au pied des conteneurs.

Autre pratique hélas fréquente : déverser le contenu de son coffre au pied d'un conteneur plein (colonne d'apport volontaire ou bac) plutôt que d'utiliser d'autres conteneurs à proximité, où il resterait de la place.

Déposer dans les bacs d'ordures ménagères, les restes de repas (viande, poisson…) mis dans des sacs non adaptés (sacs en papier par exemple) ou mal fermés, voir pire sans sac du tout, constitue, sans nul doute, une aubaine pour les insectes, les chats, les chiens errants et autres animaux. Mais pas pour les passants ou les riverains, qui feraient volontiers l'économie d'odeurs nauséabondes.

Bref, si quelques petits gestes devenaient des réflexes, tout serait plus simple :

- **à chaque type de déchet, son conteneur (bac roulant ou colonne de tri ou benne déchèterie),**
- **si un conteneur est plein, en utiliser d'autres à proximité,**
- **ne pas abandonner sacs et cartons vides au pied des conteneurs,**
- **les ordures jetées dans les bacs roulants, surtout les restes de repas, doivent être placés dans des sacs prévus à cet effet (sacs poubelle) bien fermés.**

Attention au verre !

Le verre est recyclable à l'infini, ce qui permet d'économiser bon nombre de ressources naturelles (eau, sable, silice...). Or, on remarque une baisse des quantités de verre collectées dans les colonnes d'apport volontaire et en parallèle une augmentation de tintements suspects dans les sacs lors, de la collecte des poubelles...

De plus, la collectivité a reçu cette année une alerte qualité sur le verre collecté. Quelques petits rappels semblent s'imposer :

- **sont à déposer dans les colonnes d'apport volontaire exclusivement : LES VERRES D'EMBALLAGE** vidés après consommation de leur contenu (bouteilles, bocaux, flacons, pots) excluant tout autre matériaux (ex : ferrailles sur bocaux),
- **sont à déposer dans les poubelles (bien fermés dans des sacs prévus à cet effet) ou en déchetterie (benne encombrants) : LES VERRES SPÉCIAUX** tels que verres armés, parre-brise, écran télé, ampoules, vaisselle en verre, verre opaline, miroir, vitro cérames...

En bref...

DÉCHETS MÉNAGERS : calendrier des collectes

Depuis le 1er janvier 2012, le nouveau calendrier de collecte des ordures ménagères est le suivant :

COMMUNES	JOURS DE COLLECTE
Badailhac	Jeudi
Cros de Ronesque	Mercredi
Jou-sous-Monjou	Mercredi
Pailherols	Jeudi
Polminhac (bourg)	Mardi et jeudi (+ vendredi *)
Polminhac (ext.)	Mardi
Raulhac	Mercredi
Saint-Clément	Jeudi
Saint-Étienne-de-Carlat	Mercredi
Saint-Jacques-des-Blats (bourg) et Lioran	Lundi et vendredi (+ mercredi *)
Saint-Jacques-des-Blats (ext.)	Mardi
Thiézac (bourg)	Lundi et vendredi (+ mercredi *)
Thiézac (ext.)	Mardi
Vic-sur-Cère (bourg)	Lundi et vendredi (+ mercredi *)
Vic-sur-Cère (ext.)	Mardi (entre Vic et Thiézac, jeudi (entre Vic et Polminhac)

* Pour répondre à la forte augmentation du nombre d'usagers (donc des déchets) sur ces périodes, une collecte hebdomadaire supplémentaire sera maintenue pendant 8 semaines l'été et 3 semaines l'hiver, cette collecte concernant également les hôtels, restaurants et campings.

ZONE D'ACTIVITÉS DE COMBLAT-LE-CHÂTEAU :

La Communauté de communes a depuis sa création axé son développement économique avec la mise en place d'une zone d'activités et de locaux adaptés au développement et à la création d'entreprises et donc une production d'activités sur son territoire.
Avec son hôtel des Artisans, le contrat est rempli, zoom sur une entreprise récemment installée et résolument tournée vers l'avenir.

Pob Run : des solutions sur mesure pour l'Education et les entreprises

Nostalgiques de la plume Sergent Major, séchez vos larmes, remballez vos rancœurs. Vous n'avez pas aimé le stylo à bille ? Vous adorerez l'e-enseignement et notamment les TBI (Tableaux Blancs Interactifs), désormais installés dans la totalité des écoles primaires du Carladès, de la grande section de maternelle au CM2. Le TBI *(voir page 4),* c'est pratique pour l'enseignant qui accède rapidement à une foule d'informations. C'est, à la fois très instructif et ludique pour les enfants qui apprécient le côté magique de cette tablette tactile grand format.

• Exigeants vis-à-vis des constructeurs

C'est à PobRun que la communauté de communes Cère et Goul a confié le soin d'équiper les écoles du territoire et de former les enseignants. Créée fin 2007 par Pierre-Olivier Bonnet, ingénieur INSA, la société PobRun s'est installée à Brioude – patrie de son fondateur – avant de créer une agence technique dans la zone d'activités de Comblat, à Vic-sur-Cère. Ses clients : les petites ou moyennes entreprises et les collectivités (*). Ses points forts : le sur-mesure, l'exigence technologique et l'évolution permanente.

Qu'il s'agisse des réseaux, des serveurs, des centraux téléphoniques ou des sites Internet, PoBrun propose des matériels et solutions souples, adaptés aux besoins spécifiques de chaque client.

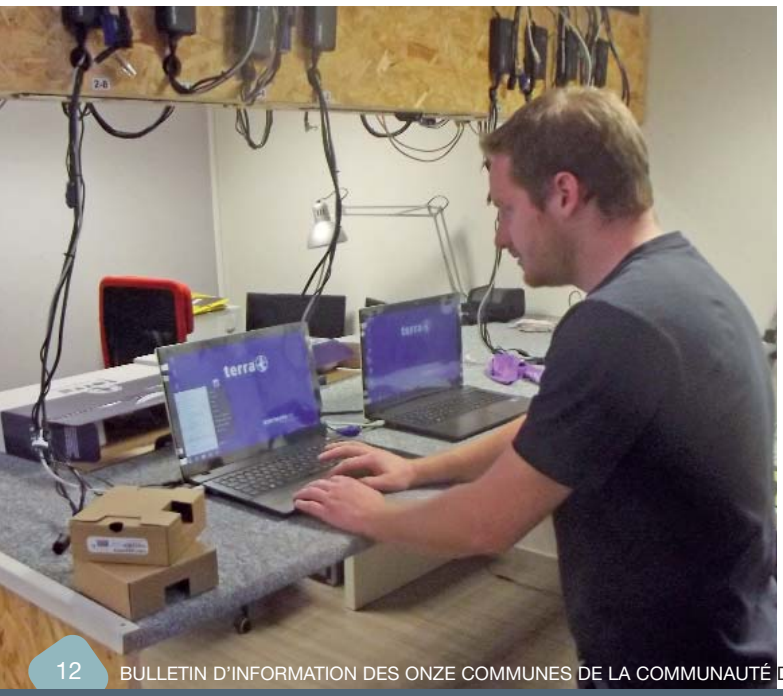

En termes de qualité et de fiabilité, elle ne fait aucune concession à ses fournisseurs : "*Nous avons clairement choisi notre camp : celui de l'utilisateur, et non celui du constructeur, avec lequel nous n'avons aucun engagement de volume. Nous prenons le temps de sélectionner nos produits et si l'un d'entre eux ne fonctionne pas aussi bien que nous le souhaiterions, nous nous battons jusqu'au bout, pour que ça marche*", précise Pierre Olivier Bonnet, qui ajoute : "*Si besoin, nous n'hésitons pas à entrer en conflit ouvert avec un grand constructeur*".

Enfin, PobRun n'a de cesse de faire évoluer ses solutions en fonction des retours de ses clients. Ce qui est vrai pour les TPE et PME l'est également pour l'éducation, un secteur qui représente aujourd'hui une large part du chiffre d'affaires de la société.

Dotée d'un bureau d'étude, la société brivadoise conçoit et fait fabriquer des produits par des entreprises locales. Elle propose, par exemple, deux versions de classe mobile (meuble permettant de ranger et recharger des ordinateurs portables et des tablettes pour les écoles). Elle vient de dessiner et fabriquer localement une borne tactile équipée d'un logiciel sur mesure pour présenter des produits ou pour les musées.

Pratiques pour les élèves, les solutions proposées le sont aussi pour l'enseignant qui dispose, sur son ordinateur, d'un logiciel qui lui permet de suivre le travail des enfants.

• "Jolicours", un site pour les enseignants

Parallèlement à son activité d'ingénierie informatique, PoBrun a créé www.jolicours.com, un site qui propose des images sonores, des documents téléchargeables sur TBI ou imprimables, à partir desquels l'enseignant pourra créer des exercices. Jolicours a pour objectif de simplifier la phase de recherche, donc de faire gagner du temps, sans se substituer à l'enseignant. "*Nous ne sommes pas des instituteurs*", prend soin de préciser Pierre-Olivier Bonnet, qui a conçu le site et le fait évoluer, en collaboration avec Gaëlle Loosli, également ingénieur INSA et Amandine de Bouchard, ancienne enseignante.

(*) Outre nombre d'écoles et d'entreprises auvergnates, PobRun compte parmi ses clients de grosses collectivités (dont la mairie d'Aurillac et le Conseil général du Cantal) et des établissements d'enseignement supérieur (dont l'INSA de Rouen et l'Institut de mécanique avancée de Clermont-Ferrand).

Pob Run – POPEDU : une entreprise innovante dans la zone de Comblât-le-Château.

Le Cantal n'a plus de secret pour le Brivadois Bruno Beaudon, qui entre autre, met en place des TBI* dans toutes les écoles du département qui en font la demande.

Né à Brioude voici 26 ans, Bruno Beaudon est titulaire d'un DUT d'informatique et d'une licence "administration des réseaux". Il appartient depuis le printemps 2010 à la société Pob Run. Responsable de l'agence de Vic-sur-Cère, il vit dans le Cantal.

Il installe les tableaux blancs interactifs, qu'il "améliore", en les dotant des logiciels de base. Il dispense aussi aux enseignants une formation technique, complémentaire à celle apportée par les animateurs pédagogiques.

Dernière minute : dans le cadre d'un appel d'offre lancé par la Ministre Flore Pellerin, l'entreprise Pob Run fait partie des 16 entreprises retenues au niveau national pour mettre en œuvre un fab lab qui verra le jour sur la zone d'activités de Comblât à Vic-sur-Cère.

*tableaux blancs interactifs

En bref...

Un local disponible dans l'hôtel des artisans

L'Hôtel des Artisans de la ZAC de Comblat le Château, dispose de 700 m² des locaux d'activités : ateliers & bureaux.
Le bâtiment, à économie d'énergie, conserve une flexibilité permettant d'évoluer selon les besoins des locataires.
Si vous êtes intéressé par une installation, envoyez votre candidature à l'adresse suivante :

Communauté de communes
Cère et Goul en Carladès
Monsieur le Président
Place du Carladès
15800 VIC-SUR-CERE

Le dossier de candidature est composé d'une lettre de motivation, accompagnée d'un CV et d'un dossier technique et financier présentant le projet.
Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à Monsieur Pierre FLEURANT : direction@carlades.fr / Tél. 04 71 47 89 02.

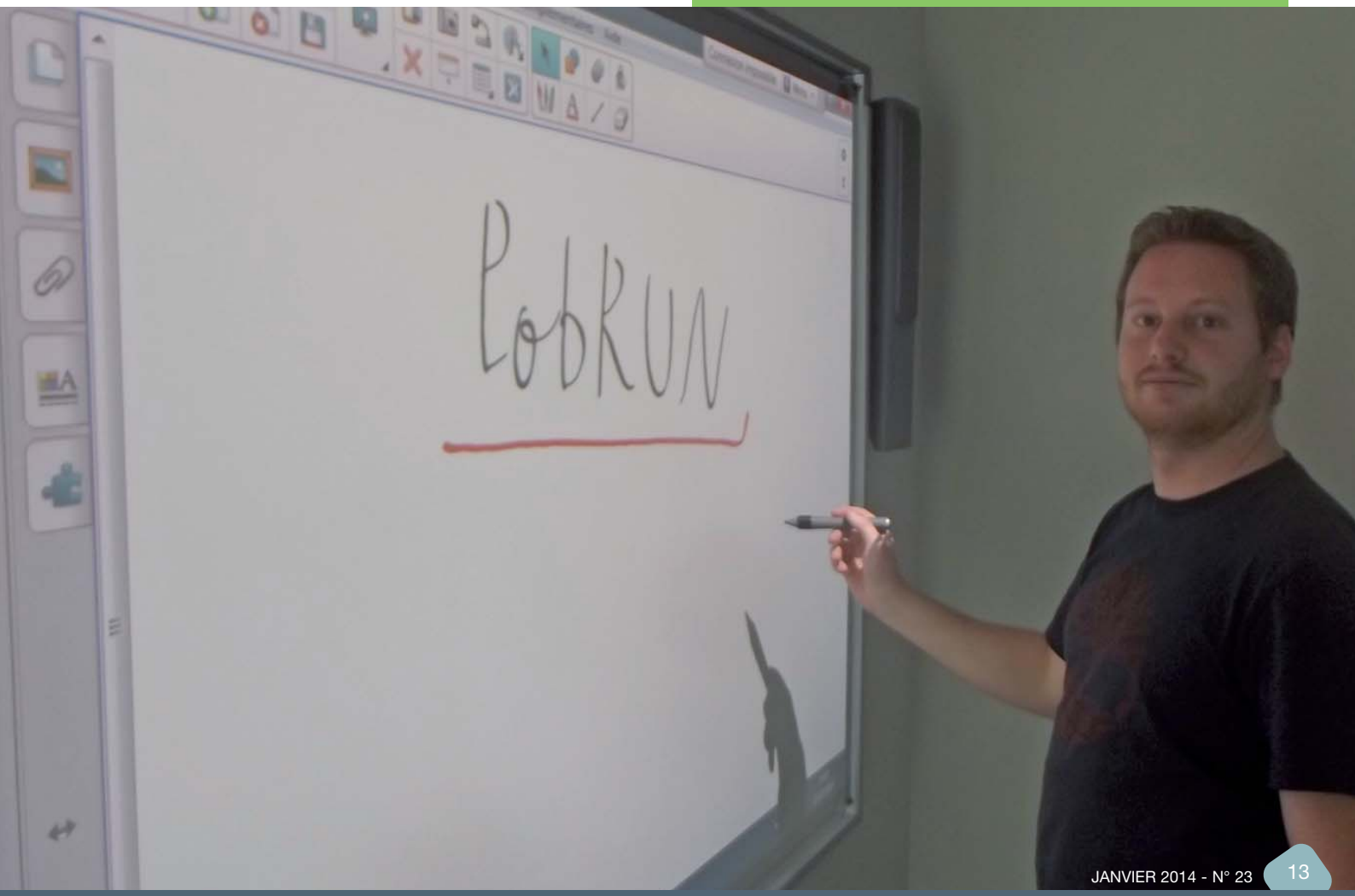

DES BALADES ET DES SENTIERS à thème pour tous !

Répondant à la première sollicitation des touristes mais aussi de nos habitants, la Communauté de communes a mis en place un programme de randonnées qui valorise ses grands espaces, la variété de ses paysages et surtout ses divers et riches patrimoines.

Des balades à la portée de tous

Quelle est l'activité la plus demandée par les touristes ? La virée gastronomique, le survol du Carladès en hélicoptère ou en ULM ? Non, la randonnée tout simplement. La randonnée sous toutes ses formes, du parcours pour marcheurs confirmés à la balade familiale, du sentier pédestre à la piste équestre.

Trois itinéraires de grande randonnée, la Via Arverna, les GR 4 et 400 sillonnaient déjà le territoire de la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès. Un quatrième va prochainement être ouvert. Il s'agit du GR 465 qui, sur 170 km, relie Bredons à Conques (parcours historique des pélerins).

Un beau réseau de pistes équestres permet au Carladès de figurer, en Europe, parmi les trois territoires français labellisés “Equustour”.

Tout en préparant l'ouverture de sentiers à thèmes (voir ci-dessous), la Communauté de communes s’attache à créer une vingtaine de balades familiales qui, comme leur nom l’indique, sont ou seront accessibles à des marcheurs “amateurs” de tous âges.

Les parcours – tracés autour des villages -, leur signalétique ont été mis au point par un groupe de travail regroupant des représentants de chaque commune, des hébergeurs et des professionnels du tourisme et de la randonnée. Plutôt que de créer de nouveaux itinéraires, les participants se sont employés à faciliter et sécuriser le cheminement des marcheurs et à valoriser l’existant, par une signalétique plus élaborée.

Ils ont privilégié les sentiers publics et limité au strict minimum les incursions dans le domaine privé. Une petite dizaine de balades sont déjà aménagées. Leur nombre sera porté à une vingtaine en tout début 2014.

• Courtes et bien balisées

Pour être largement accessibles, les itinéraires doivent d’abord être relativement courts. Leur longueur est comprise entre 1 et 5 kilomètres grand maximum.

Parce qu’ils ne s’adressent pas à des marcheurs confirmés, progressant topo-guide ou carte en main, ils doivent aussi être balisés avec précision. Un fléchage a donc été mis en place à chaque croisement et, plus généralement, dans tout endroit où il existe un risque d’erreur.

Les informations sont plus nombreuses et comportent davantage d’informations. Elles indiquent, par exemple, le profil du parcours, l’altitude et la distance restant à parcourir.

La balade doit permettre aux marcheurs – touristes ou habitants du territoire – de découvrir tout ce qui est remarquable et n’est pas nécessairement remarqué au cours d’une promenade.

Des bâtiments aux cascades, en passant par les croix, la faune, la flore, les toits en lauze ou les arbres singuliers, tout ce qui vaut que l’on s’intéresse sera naturellement signalé par une borne. La balade de Pailherols possède la particularité de retracer le cheminement des colporteurs qui sillonnaient jadis les campagnes. Les pupitres qui le balisent ont été élaborés à partir d’un travail réalisé par des enfants.

• QR-code… ou papier

En flashant sur le QR-code qui figurera sur chacune des bornes, le possesseur d’un smartphone ou d’une tablette pourra découvrir une fiche synthétique, courte et facilement lisible puis, s’il veut aller plus loin, cliquer sur un lien qui lui donnera accès à une présentation plus détaillée.

Les personnes non équipées d’un smartphone ou non rompues à l’utilisation du QR-code ne seront pas privées d’informations. Elles pourront se procurer de bons vieux documents papier soit dans les différents points d’accueil de l’Office de Tourisme, soit auprès de leur hébergeur.

Enfin, des photos panoramiques disposées sur des pupitres offrent (enfin) aux promeneurs la possibilité d’identifier les sommets ou sites remarquables qui s’offrent à leur regard.

Un thème, un sentier

Parmi les randonneurs qui parcourent les estives, combien savent que la petite maison de pierres aperçue au loin était un buron ? Qu'elle était utilisée pour la fabrication du fromage ? Bien peu sans doute.

Pour que randonnée devienne synonyme de découverte du Carladès, pour que le plaisir de la marche se conjugue avec le plaisir d'enrichir ses connaissances, la communauté de communes projette de créer des sentiers à thème.

Par exemple, celui consacré aux burons et aux estives permettra de parcourir non plus seulement les kilomètres, mais aussi les siècles. Il portera naturellement sur les pra-

tiques ancestrales de l'agriculture de montagne, mais aussi sur les évolutions plus récentes qui ont conduit à la quasi disparition des burons.

Il invitera, naturellement, à poursuivre cette découverte par la visite d'une exploitation qui perpétue - certes dans de toutes autres conditions – la confection du fromage de manière artisanale à la ferme.

Autre exemple, au fil de celui consacré à l'eau, on découvrira des sources, des cascades, d'anciens moulins, on suivra le cheminement capricieux d'un ruisseau de montagne, etc.

Ainsi, les hébergeurs (hôteliers, loueurs de gites...) pourront proposer à leurs clients un ensemble de chemins qui, en plus de leur permettre de pratiquer leur activité favorite les amènera à découvrir "en profondeur" les particularités du Carladès.

Enfin, lorsque tous ces sentiers à thème auront été tracés et balisés, à l'instar de ce qu'offrent de nombreuses régions, des circuits organisés sur 5 à 6 jours seront proposés. La vie de la préhistoire à nos jours, l'agriculture sur les flancs du plus grand volcan d'Europe… sont autant de thèmes qui pourront être avancés. Ils constitueront alors un véritable produit touristique complet, incluant randonnée, hébergement et restauration.

Les GR : pour marcheurs en bon état… de marche

Le sentier de grande randonnée GR 4 part de la Charente Maritime pour se terminer en Provence. Au passage, il "escalade" notamment le Puy Mary et le Plomb du Cantal.

Le GR 400 propose, lui, un tour complet du volcan cantalien et de ses principaux sommets. Sur 140 km, son altitude évolue entre 750 et 1855 mètres.

La Via Arverna va de Clermont-Ferrand à Cahors où elle rejoint la Via Podiensis, qui conduit à Saint-Jacques de Compostelle. Elle traverse le Carladès en reliant le Plomb du Cantal à Aurillac.

Les randonneurs qui "avalent" la totalité d'un GR ne sont probablement pas les plus nombreux. La plupart se contentent de n'en parcourir qu'une partie, ce qui ne leur interdit pas d'emprunter des circuits plutôt sportifs comme celui qui, sur 5 jours, mène du Lioran au Falgoux, puis à Faux, Mandaille et Thiézac.

Les GR peuvent comporter des portions rocailleuses, pentues et des dénivelés relativement importants, surtout dans le Carladès. Ils sont donc réservés aux marcheurs en bon état... de marche, même pour une randonnée d'une demi-journée.

DES BALADES ET DES SENTIERS à thème pour tous : une nouvelle offre !

La Communauté de communes a souhaité compléter son offre, notamment en direction des familles, avec des sentiers et des balades accessibles et d'intérêt patrimonial.

Le Carladès en balade, première tranche mise en place depuis cet été

JOU-SOUS-MONJOU – *Le Pont de fer*

Aller-retour 1 km – Possible avec un chien.

Difficulté : facile.

Descriptif : descente douce et arborée vers le Goul.

Vallée du Goul
Le Tour du Canrou

JOU-SOUS-MONJOU
Le Tour du Canrou

Boucle de 2.60 km - Possible avec un chien.
Difficulté : moyen.
Descriptif : petite boucle mêlant forêt, petits sentiers caillouteux… au détour d'un virage, une belle grange, panorama sur la Vallée du Goul.

Un des pupitres qui jalonnent la balade de Pailherols

PAILHEROLS – *Le sentier du colporteur*

Boucle de 2,30 km – Possible avec un chien.
Difficulté : facile.
Descriptif : une petite boucle qui permet de découvrir l'histoire du pèlerinage des bergers à travers des épisodes réalisés par des enfants.

Découvrez la légende du Rocher de la Mule

RAULHAC – *Le Rocher de la Mule*

Boucle de 4,70 km – Possible avec un chien.
Difficulté : difficile.
Descriptif : de Raulhac aux frontières de l'Aveyron, vues sur les monts du Cantal et sur les plateaux aveyronnais.

Table d'orientation sur le Rocher des Pendus, inversion de relief

SAINT-CLEMENT – *Le Rocher des Pendus*

Aller-retour 1,50 km – Possible avec un chien.
Difficulté : moyen.
Descriptif : accès du Col de Curebourse vers le Rocher des Pendus (inversion de relief) – belles vues sur les monts du Cantal et sur la Vallée de la Cère.

SAINT-JACQUES-DES-BLATS
Les Hauts de Saint-Jacques

Boucle de 3.6 km – Chien déconseillé.
Difficulté : difficile.
Descriptif : boucle avec passage en estives
Vue sur le Puy Griou et le Plomb du Cantal.

THIEZAC – *Notre-Dame de Consolation*

Aller-retour d'1,30 km – Possible avec un chien.
Difficulté : moyen.
Descriptif : partant de la rue principale du village, montée du chemin de croix vers la chapelle Notre-Dame de Consolation.

Une seconde tranche de mise en œuvre de balades est prévue pour le début d'année 2014. A bientôt pour de nouvelles découvertes !

HIBERNAROCK : une date qui va faire du bruit

Depuis plusieurs années, la communauté de communes, dans le cadre de ses Rencontres du Carladès, est partenaire du Festival Hibernarock. Après le choix des Andromakers l'année dernière, elle a fait le choix d'accueillir les groupes DU BARTAS et MAURESQUE en partenariat avec Cantal Musique et Danse, l'agence SIRVENTES et l'association Carladès Abens. Pour une soirée qui va faire du bruit…

DU BARTAS ET MAURESCA EN CONCERT LE 1er MARS 2014 A POLMINHAC

EN PARTENARIAT AVEC CANTAL MUSIQUE ET DANSE ET L'AGENCE SIRVENTES

Cette année, vous ne pourrez pas passer à côté de cette soirée composée qui vous sera proposée à Polminhac le samedi 1er mars 2014. Les deux groupes proposeront une soirée autour d'un répertoire traditionnel revisité. Avec les 5 chanteurs de Du Bartas qui, avec une énergie contagieuse revisitent la chanson languedocienne et avec Mauresca où l'occitan prend des tonalités de Hip-hop, de groove ou de reggae, tout sera réunie pour une soirée qui va faire du bruit… Ces artistes et groupes sont partenaires de l'agence occitane de développement Sirventés et de son label solidaire. Cet accueil sera rendu possible grâce au partenariat avec la commune pour la mise à disposition de la salle, l'association Cantal musique et Danse qui coordonne le Festival, l'agence Sirventès en co-réalisation ainsi que l'association Polminhacoise "Carladès Abens" pour notamment un partenariat sur l'accueil des groupes et la tenue d'une buvette.

Du Bartas

Mauresca

A vos agendas !

LES AUTRES DATES À VENIR

- **Le 4 janvier** (horaire à préciser), salle des expositions de la mairie de Saint-Jacques-des-Blats :
  LE DERNIER TITAN de la cie Magma Performing Théâtre.
  Venez assister à la dernière conférence du Père Noël !
- **Le 17 janvier**, à 20 h 45, salle des fêtes de Cros-de-Ronesque :
  MON GRAND PERE de la Cie A Voix Haute.
  Venez découvrir un spectacle drôle et émouvant sur les souvenirs de famille.
- **1er mars** : Concert Du Bartas et Mauresca – Festival Hibernarock – Cf article ci-dessus.
- **24 mai** à 20 h 45 à Polminhac :
  TERMINUS, spectacle de Danse par la Cie DIEM.
  Venez découvrir ce duo autour d'une danse contemporaine envoûtante. En première partie les élèves du cursus danse de l'EMDIC (Ecole de musique et de danse Intercommunale du Carladès).
- **Le 28 juin** : clôture de saison à Saint-Etienne-de-Carlat
  avec VENT DIVIN de la Cie Ultrabutane 12-14.
  Venez rire grâce à ce théâtre de rue et sa saga pearl harburlesque.

LA CULTURE par le prisme de la jeunesse

Depuis la rentrée dernière, la Communauté de communes en partenariat avec le collège Jean de la Fontaine de Vic-sur-Cère a mis en place un atelier théâtre tous les jeudis après-midi. Une façon de se découvrir et de s'ouvrir aux autres.

Le théâtre au collège de Vic, ce n'est pas de la comédie

Les mauvaises langues prétendent que les filles seraient plus audacieuses que les garçons, qui auraient tendance à rester dans leur coin. Elles ont tort. La comédienne Estelle Bonnaventure est là pour en témoigner. Le groupe théâtre qu'elle anime, pour la seconde année consécutive, au collège de Vic, comprend autant de garçons que de filles. Les premiers sont même de plus en plus nombreux.

Tous adhèrent au projet, ce qui n'est pas si simple que cela. Car il faut, bien sûr améliorer sa diction, apprendre à poser sa voix, pour être entendu de loin. Mais le plus difficile est peut-être ailleurs : les apprentis comédiens se connaissent et, dans un premier temps, n'osent pas se lâcher devant les copains et les copines. "*Il leur faut environ trois mois pour commencer à exprimer des émotions, à être plus sincères*", a constaté Estelle Bonnaventure, qui "*travaille beaucoup sur la confiance en soi et envers les partenaires*", pour favoriser "*une ouverture aux autres*".

Le groupe 2012-2013 réunissait des collégiens et collégiennes de cinquième et quatrième. Celui-ci ne comprend que des cinquièmes. Le Principal du collège en a décidé ainsi, pour permettre à tous les jeunes de bénéficier d'une activité épanouissante, à une période charnière de leur vie.

Mieux dans leur peau

Sur ce plan, le bilan de la première année est particulièrement encourageant : "*tout art*, observe Estelle Bonnaventure, *est source d'épanouissement personnel. Mais ce qui est vrai pour la peinture ou la danse l'est encore davantage pour le théâtre, qui exige un investissement personnel encore plus fort dans le mesure où il n'utilise d'autres vecteurs que le corps et la voix*".

Les résultats ont été à la mesure des efforts consentis, puisque "parents et enseignants ont constaté des évolutions sensibles chez certains jeunes, qui ont ainsi appris à s'affirmer en tant que personne".

Tout groupe théâtral a vocation à évoluer en public. Tel fut le cas pour la première promotion qui s'est produite dans le cadre du Festival du Carladès, puis de la fête du collège. La seconde devrait en faire autant, sur la base de textes d'auteurs contemporains, dont Jean-Pierre Allègre. Hors spectacle, elle "s'attaquera" également à un répertoire plus classique. Elle apprendra ainsi qu'en dépit de leur académisme apparent, "des œuvres anciennes peuvent, elles aussi, être vecteurs d'émotions".

En bref...

Ubu

- Dans le cadre de l'opération **"Je vais au théâtre avec l'école"** les élèves du collège (36) de Vic-sur-Cère et 190 élèves (maternelles et CP) se sont rendus au théâtre d'Aurillac pour assister aux représentations respectives de "UBU" par la Cie Pupella Nogues et "Le Trésor de Jacob" du Théâtre du Chamboulé.
- Manon Capelline, musicienne formée aux interventions en milieu scolaire notamment, intervient 2 fois 30 minutes chaque semaine, au sein du relais d'assistante maternelle "Les Pitchous" porté par l'association Croq'vacances. Proposée par la Communauté de communes dans le cadre de sa politique culturelle en direction des enfants, sa collaboration avec l'animatrice du relais, Isabelle Cayrol, ainsi qu'avec les assistantes maternelles et les enfants a permis l'enregistrement d'un CD ! A découvrir absolument !

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes a développé une politique culturelle en direction des jeunes, notamment pendant le temps scolaire. Depuis l'année dernière, elle propose une école du spectateur avec cette année "La Marionnette dans tous ses états !".

Après le clown, la marionnette dans tous ses états

Quel enfant n'a jamais rêvé de confectionner et de manipuler des marionnettes ? Ce rêve, les écoliers du Carladès pourront le réaliser, grâce à la compagnie Pipasol, qui prend, en 2013-2014, la succession du clown Grenadine, dans le cadre de la politique d'éducation culturelle mise en pace par la Communauté de communes.

Catherine Delattre et Agnès Gaulin Hardy étaient déjà présentes le 27 septembre, à Badailhac, pour l'ouverture des rencontres du Carladès. Elles avaient alors animé des impromptus, conçus pour des interventions dans les lieux publics, rues, marchés ou médiathèques notamment.

• Voir, entendre, fabriquer et manipuler

D'ici la fin de l'année scolaire, elles effectueront cinq autres séjours d'une semaine dans le Carladès. Elles animeront, dans les écoles, des ateliers au cours desquels les enfants apprendront à fabriquer et manipuler des marionnettes. Les deux artistes s'emploieront aussi à transmettre leur passion, aux petits comme aux grands, et à donner une idée de la complexité du mode d'expression qu'elles ont choisi : "*Le marionnettiste*, explique Agnès Gaulin Hardy, *doit savoir jouer la comédie, danser et fabriquer. Même si la marionnette et le corps humain restent au premier plan, nos spectacles incluent de plus en plus de la musique, des vidéos, des images numériques, etc. Leur préparation demande donc énormément de temps*".

Créée en 1996, la compagnie PipaSol a pour port d'attache Andrésis et le manoir de Darsonval, où elle gère le Centre Yvelinois des Arts de la Marionnette. S'ils "parlent" également aux adultes, ses spectacles sont conçus pour des enfants de 6 à 8 ans et toute représentation s'accompagne d'un échange d'un dialogue avec le jeune public, qui ne mâche parfois pas ses mots. "*Les enfants*, souligne Agnès Gaulin Hardy, *ne font pas de concession. Leurs questions, toujours pertinentes, parfois déroutantes, nous remettent en place*".

• Passeport pour l'imaginaire

Tous les spectacles de Pipasol évoquent, en filigrane, des problèmes de société. Inspiré de l'histoire douloureuse de Victor, un gamin sauvage découvert en 1800 par des chasseurs de l'Aveyron, la prochaine production de Pipasol, "T'es là pour ça", induit une réflexion sur l'esclavage des enfants. Dans "La Ferme des animaux", Napoléon le cochon incarne un dictateur, qui n'est pas sans rappeler Staline. "Coup de cœur 2011" du festival de Charleville-Mézières, "Valises d'enfance" met en scène un grand-père qui, après un long silence, raconte à sa petite-fille sa vie d'enfant de déportés juifs, morts en camp de concentration.

Malgré leurs liens avec la réalité, les créations de la compagnie se gardent bien de donner cette "illusion parfaite de la vie" redoutée par Georges Bernard Shaw. Ce sont des œuvres de fictions, conçues sous forme de fables, pour transporter leurs spectateurs, petits ou grands, dans un autre univers : celui de l'imaginaire.

En bref...

Pourquoi l'EMDIC à POLMINHAC ?

Comme à chaque rentrée de l'EMDIC (Ecole de musique et de danse du Carladès), la question des locaux dédiés et adaptés à cet outil est au cœur des préoccupations. La collectivité ne disposant pas de locaux propre, elle est tributaire de salles dont elle peut avoir la mise à disposition sur l'année pour assurer le bon fonctionnement de cet outil. Ainsi en mai 2013, la communauté de communes a réinterroger ces communes membres et à accepter l'unique proposition, émanant de la commune de Polminhac. Celle-ci, engagée sur trois ans permet de conforter les installations existantes avec un étage supplémentaire pour recevoir également les cours d'instruments et de formation musicale. De dimension intercommunale, l'école de musique et de danse du Carladès propose donc, en attendant mieux, ces cours dans un espace dédié semblant répondre aux attentes des enseignants et des élèves tout en améliorant le fonctionnement : salle disponible, plages horaires plus grandes, le tout regroupé sur un même lieu.

Elever le niveau de services pour améliorer le cadre de vie

Un nouveau captage, un nouveau réservoir, et une interconnexion entre les deux flancs de la vallée, pour sécuriser l'alimentation en eau. La quasi-totalité des 27 kilomètres de voirie revêtue refaite, une partie du chemin clunisien rouvert. Pour une commune d'un peu plus de 300 habitants, ce n'est déjà pas mal. Mais ce n'est pas tout, tant s'en faut. Car, sans rien renier de son identité rurale, Raulhac veut devenir terre d'accueil. “L'agriculture reste le socle de l'activité économique”, précise d'emblée le maire Philippe Matière, qui veut mettre à profit la modernisation de la départementale 990, pour attirer des populations extérieures : “*nous voulons, explique-t-il, offrir un cadre de vie idéal à des familles venues du bassin aurillacois et du Nord Aveyron. Cela passe par un haut niveau de services*”.

Outre l'eau et la voirie, l'équipe municipale s'est donc employée à conforter ou développer tous les équipements constitutifs du cadre de vie.

• Habitat

Deux logements sociaux ont été aménagés dans l'ancienne maison des instituteurs. Ils ont permis l'installation de deux jeunes couples. Trois des neuf logements locatifs appartenant à la commune ont été refaits à neuf. Les six autres le seront progressivement.

• Commerces de proximité

Après la réouverture de l'hôtel-restaurant, tout a été mis en œuvre pour sauver la boulangerie, la réouverture étant intervenue le 13 décembre dernier.

• Ecole

La rénovation totale s'est accompagnée de la création d'une salle de travail supplémentaire.

Deux grosses opérations programmées

L'actuelle équipe municipale a par ailleurs préparé deux grosses opérations qui seront mises en œuvre au cours de la prochaine mandature. La première concerne l'assainissement. Elle a pour objectif de raccorder la totalité du centre bourg à la station d'épuration. La seconde vise à rénover de fond en comble la Maison du Temps Libre, qui sera dotée d'une cuisine.

Autre dossier majeur : la modernisation de la maison de retraite qui, sans être aussi âgée que ses résidents, a besoin d'une sérieuse cure de jouvence. En 27 ans, les installations ont vieilli et les besoins ont fortement évolué. Une première tranche de travaux a commencé. Elle porte sur la toiture. Mais ce n'est qu'un début. D'autres aménagements lourds seront nécessaires pour atteindre un niveau de services comparable à celui offert par les autres établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. La survie de l'établissement est à ce prix.

PARU DANS LA PRESSE

Une parabole sur le toit de l'école

Edition La Montagne - Cantal

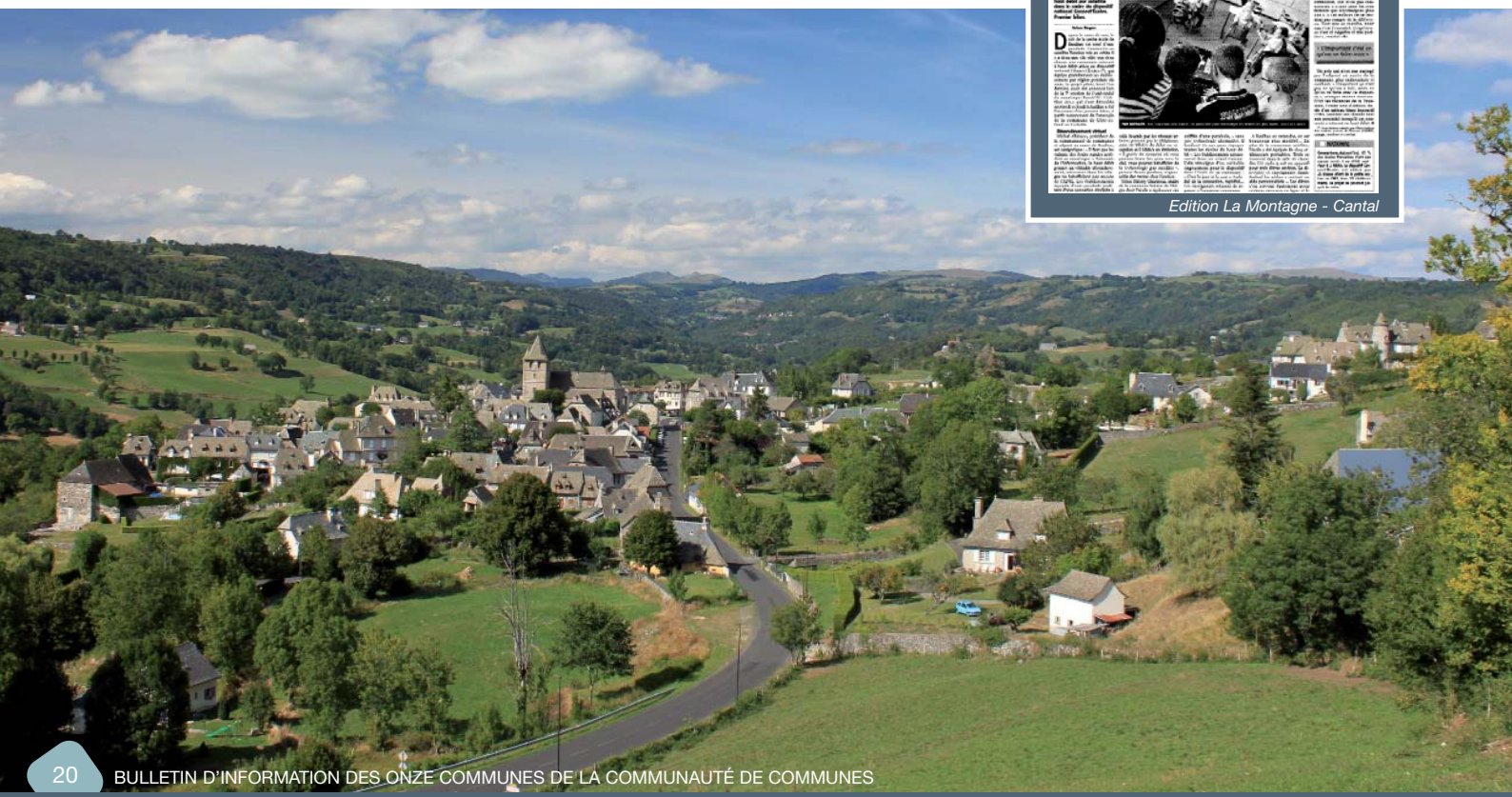

Saint-Etienne-de-Carlat : atouts et handicaps d'une commune frontalière

Saint-Etienne-de-Carlat (SEDC pour les initiés) possède la particularité d'être située à la lisière de l'agglomération d'Aurillac. Une proximité qui constitue à la fois un atout et un handicap. Après une longue période d'érosion démographique, la tendance est inversée : la commune a vu sa population augmenter sensiblement durant la dernière décennie.

"*Nous sommes passés de 100 habitants à 135 depuis 2000. La totalité du bâti a été restaurée, et nous avons peu de résidences secondaires, nous disposons d'un parc locatif important pour notre dimension. De surcroît, notre population est jeune : nous comptons autant d'enfants de 0 à 10 ans que de plus de 65 ans, et notre croissance démographique a largement contribué à la progression du regroupement pédagogique de Carlat, qui a vu ses effectifs passer de 18 élèves en 2002 à 55 aujourd'hui*" constate le maire, Michel Besombes, qui tient toutefois à apporter quelques bémols.

"*Notre situation*, note-t-il, *est aussi source de fragilité. L'influence partagée des deux bassins de vie (Vic et Aurillac) constitue paradoxalement un frein à la définition de projets et d'objectifs communs , notamment autour des services aux populations (destinations scolaires, loisirs, santé)*".

Par ailleurs, malgré la dynamique démographique, l'équipe municipale et les associations mobilisent quasiment toutes les forces vives de la commune. L'équilibre est précaire. Un grain de sable suffirait à le compromettre. Il est donc nécessaire "*de se positionner en permanence dans une fonction d'animateur et d'activateur de projets*".

Au plus près des attentes quotidiennes

Plutôt que de se lancer dans la "course aux inaugurations et aux évènements sensationnels", la municipalité de Saint-Etienne-de-Carlat a préféré agir en profondeur pour mieux répondre aux attentes quotidiennes de ses habitants. La voirie avait été correctement entretenue par les précédentes équipes municipales, elle a encore été améliorée et des embellissements des espaces publics ont été réalisés. L'eau coulait dans les robinets ; grâce au nouveau captage de Caizac, la ressource a été multipliée par deux sur ce site et la population est désormais à l'abri d'un risque de pénurie. La viabilité hivernale (confiée à un prestataire de service) a été considérablement améliorée, l'entretien des bâtiments et des espaces publics, le maintien d'un réseau scolaire en gestion partagée ont également été érigés au rang de priorités. Un lotissement est sur les rails, prêt à accueillir de nouvelles familles, lorsque la conjoncture s'y prêtera.

"*Assumer les fonctions vitales, c'est relativement facile. Aller au-delà, c'est nettement plus difficile*", constate Michel Besombes, qui se trouve confronté à un dossier épineux : faire revivre le bar restaurant communal, fermé depuis mars. Malgré un loyer très concurrentiel (moins de 500 € mensuels, logement inclus), aucun des nombreux gérants n'est parvenu à tenir la distance. Puisque l'établissement existe, plutôt le faire vivre, que de le laisser péricliter. La municipalité a donc décidé d'engager un programme de travaux, pour le remettre à niveau, puis de partir à la recherche de "l'oiseau rare" capable de mettre en œuvre un projet suffisamment original, pour attirer une clientèle extérieure, tout en créant un lieu de rencontre et de convivialité pour la population .

Si vous avez une idée, n'hésitez donc pas à contacter le premier magistrat de SEDC, qui examinera votre dossier avec attention, mais n'y donnera suite que si votre proposition tient la route.

Intercommunalité : des marges de progression inexplorées

Né à la vie élective en même temps que l'intercommunalité, Michel Besombes est aussi vice-président de la Communauté Cère et Goul en Carladès, en charge de la culture et des services aux populations. C'est dire que le sujet lui tient à cœur.

Les transports scolaires ne fonctionneraient pas aussi bien, les personne âgées ne bénéficieraient pas d'un service de portage de repas à domicile, les animations culturelles, "formidables leviers de convivialité, de fête et de rencontres" n'existeraient pas. Le maire de SEDC ne manque pas de le souligner, comme il souscrit globalement aux principaux programmes d'investissements. Il n'en laisse pas moins transparaître une certaine insatisfaction.

Mutualiser les moyens

"*Il est, regrette-t-il, plus facile de tomber d'accord sur une politique de gros investissements, que d'élaborer des projets horizontaux, qui concernent l'ensemble des territoires et des populations. La défense des pré-carrés, l'opposition des ego nous empêchent de nous positionner sur la satisfaction des besoins courants des populations et des collectivités. C'est, à mon sens, bien plus pénalisant que toutes les difficultés structurelles ou conjoncturelles*".

Un exemple parmi d'autres : avec un employé communal, une secrétaire à temps partiel et très peu de matériel, une petite commune rurale peine à faire face aux tâches courantes. Ne serait-il pas pertinent de mutualiser les moyens ? N'existe-t-il pas là une marge de progression inexplorée ?

Michel Besombes est également très réservé quant à l'application de la loi sur la composition des futurs conseils communautaires : "*la moindre représentation des petites communes risque d'entraîner, estime-t-il, un affaiblissement de l'intercommunalité et de l'équité territoriale*".

Il est encore moins favorable à des intercommunalités bâties à l'échelle de l'arrondissement. Le risque d'une perte d'autonomie accompagné d'une augmentation du prix des services lui paraît évident. Celui d'un décalage entre les attentes des populations agglomérées et des habitants des zones rurales également.

"*Il s'agit sur ce point d'être particulièrement vigilant et actif à l'avenir, souligne Michel Besombes. La qualité et l'accessibilité aux services pour les populations les plus isolées géographiquement en dépendront*".

VIC-SUR-CÈRE, une cité pour tous les âges

Maison de l'Enfance

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, lotissements, EHPAD :
trois piliers d' une même "politique inter-générations" inscrite dans une "logique d'attractivité".

- Premier niveau : les plus jeunes. Après la rénovation de l'école maternelle, l'équipe municipale, que conduit Louis-Jacques Liandier, a enchaîné avec la construction d'une Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, dont le fonctionnement est extrêmement satisfaisant.
- Second niveau : les familles. Trois lotissements ont été créés, pour favoriser l'accession des jeunes couples à la propriété. La commercialisation du premier est bouclée. Celle des second et troisième est pratiquement terminée.

Une politique qui porte ses fruits

- Troisième niveau : les personnes âgées. La construction d'un EHPAD de 76 lits (dont 6 pour l'accueil de jour) est entrée dans sa phase finale. Le tiers des lits accueilleront des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer. L'établissement emploiera 40 salariés, dont 90 % de personnel féminin.

Preuve que cette politique porte ses fruits : les effectifs scolaires sont en constante progression, "*l'école primaire compte une centaine d'élèves, la maternelle en totalise soixante-deux*", constate avec satisfaction le maire. Revers de la médaille : certaines classes sont surchargées, ce qui conduit la municipalité de Vic à demander la nomination d'un enseignant supplémentaire, dans les plus brefs délais.

Si elle a cessé de n'être qu'une commune touristique, Vic-sur-Cère n'entend pas rompre avec son histoire. Les équipements existants ont donc été diversifiés dans une optique familiale avec, par exemple, la création de près de 10 kilomètres de promenades pédestres accessibles à tous et de nombreux jeux pour enfants.

Par ailleurs, la commune vient d'acquérir un bâtiment destiné à une future maison médicale.

Les Etoiles seront de retour

Autre héritage de l'histoire, les festivités du 15 août n'ont rien perdu de leur lustre. Mais elles prennent place dans un calendrier destiné à répondre aux attentes de tous les publics. "*Nous nous appuyons, pour cela, sur un tissu associatif particulièrement costaud, auquel nous apportons un soutien logistique et financier*", précise Louis-Jacques Liandier, qui peut faire état d'un nouveau fleuron : les Etoiles du Sport ont tellement apprécié les 14 hectares de parcs et terrains de jeux mis à leur disposition en 2013 qu'elles reviendront à Vic l'année prochaine.

Ainsi les 25 champions du monde ou médaillés olympiques deviendront-ils les ambassadeurs prestigieux de cette cité carladésienne où il fait bon vivre.

EHPAD de Vic

Le dépôt de déchets verts de Polminhac est désormais accessible aux professionnels du territoire communautaire 24 h/24 et 7 j/7.

Repas à domicile :

le même service partout et pour tous

Petit rappel sur le service proposé :

- Formule “déjeuner” à 9,35 €
- Formule “journée” à 12,60 €
- Formule “traiteur” à 10,60 €

Rappelons qu'un véhicule 4x4 a été mis à disposition du prestataire par la Communauté de communes. De ce fait, tous les habitants du territoire bénéficient, tout au long de l'année, des mêmes services aux mêmes prix, quelles que soient les conditions météorologiques et le lieu de livraison.

Pour passer commande d'un repas :

ESP15 au 04 71 43 04 23 le matin.

INFOS PRATIQUES

Communauté de communes Cère et Goul en Carladès

Place du Carladès
15800 VIC-SUR-CÈRE
Tél. 04 71 47 89 00
Fax : 04 71 47 89 01
www.carlades.com
secretariat@carlades.fr
Horaires d’ouverture au public :
8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h (sauf le week-end)

Déchetterie

Zone d’activités de Comblat-le-Château
15800 VIC-SUR-CÈRE
Tél. 06 72 01 61 44
Horaires d’ouverture au public : lundi, mardi et samedi de 14 h à 18 h et vendredi de 9 h à 13 h

Dépôt de déchets inertes

Estanie - 15800 POLMINHAC
Tél. 06 72 01 61 44
Horaires d’ouverture au public : 24h/24 pour les entreprises locales (sur demande carte magnétique) et jeudi de 14 h à 18 h : réservé aux entreprises extérieures (uniquement pour les déchets issus d’un chantier sur le terrain communautaire)

Ecole de musique et de danse du Carladès

Place du Carlades
15800 VIC-SUR-CÈRE
Tél. 04 71 47 89 03
Fax : 04 71 47 89 01
www.carlades.com
culture@carlades.fr

Office de tourisme du Carladès

Avenue André Mercier
15800 VIC-SUR-CÈRE
Tél : 04 71 47 50 68
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h
tourisme@carlades.fr
www.carlades.fr

Office de tourisme du Lioran et des Vallées

Tél : 04 71 49 50 08
info@lelioran.com
De Noël à mars : tous les jours de 9h à 18h.
D’avril à juin :
du lundi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30.
Le dimanche de 9h30 à 12h30.

FESTIVITÉS 2014

Thiézac

One Two Tripoux
Samedi 17
et dimanche 18 mai

Pailherols

Fête des fromages de tradition
Samedi 31 mai
et dimanche 1er juin

Polminhac

Voix de la Saint-Jean
Samedi 21
et dimanche 22 juin

Badailhac

Fête des Moissons
Dimanche 24 août

Raulhac

Festival d'accordéon
Du jeudi 31 juillet
au dimanche 3 août

Acabatz d'entrar
Fête de la tarte à la tome
Samedi 4
et dimanche
5 octobre

RÉTROSPECTIVE Les rencontres du Carladès

Ouverture de saison 2013/2014
"La Guinguette à Marie"
27 septembre 2013 à Badailhac

Chorale "Marie de Ventadour"
26 octobre 2013 à Jou sous Monjou

"Flor Enversa"
26 octobre 2013
à Jou sous Monjou

"La Dame de Pierre"
15 novembre 2013
à Raulhac